





de commun que la pression s'exerce sur deux points d'appui opposés : l'un, principal, est celui où s'exerce la pression la plus forte, celle qui doit produire l'effet voulu; l'autre, accessoire, supportant la contre-pression. Parfois cependant, dans la déformation occipitale, l'effet peut se produire la tête étant appliquée sur une planche ou le fond d'un berceau ou maintenue sur les genoux, le coude appuyé sur le front; dans ce cas, l'occipital s'aplatis sur le poids de la tête. Souvent encore, on pétrissait la tête



Fig. 6. — Déformation occipitale simple (Marocrite).

de l'enfant avec les mains on lui appliquait deux planchettes qui lui enserraient le front et la nuque au moyen de liens; d'autres peuples employaient des taillies; d'autres encore se servaient de bandes d'étoffe se croisant en S, l'une des anses allant du front à une hauteur variable de l'occiput, l'autre du sommet de la tête sous le menton; à cela venaient s'ajouter des bandes circulaires qui forment le crâne à s'allonger en arrière ou en haut et maintenaient les côtés s.

On comprend que de pareilles pratiques ne devaient pas peu contribuer à la mortalité des enfants; ceux qui survivaient à ce régime ne devaient acquiescer ces formes bizarres du crâne qu'au prix d'une diminution certaine de leurs facultés intellectuelles. Cependant, nous dit M. Topinard, d'une manière générale, l'intelligence ne semble pas en être atteinte autant qu'on pourrait se l'imaginer, et la capacité crânienne est peu diminuée. Le cerveau ne s'accroît pas à une compression rapide, mais résiste admirablement à une compression progressive partielle. On admettait que, par le temps, la déformation devient héréditaire. Il est généralement admis que non; mais, pour notre part, nous ne sommes pas convaincus que certaines brachycéphales ethniques n'aient pas cette origine.

Broca n'admettait que cinq espèces de déformations : la simple, l'annulaire, la frontale simple, la relevée et la couchée. Gosse en reconnaît dix, dont cinq sont l'américain; Lunier, sept. Suivant Broca et Topinard, on peut diviser les déformations en deux grandes catégories, suivant que le diamètre antéro-postérieur est diminué au profit des diamètres transverse et vertical, ou qu'il est allongé. Le défaut de symétrie n'a qu'une importance secondaire; il n'en a même aucune, si l'on se pénètre bien de cette idée que la manière défectueuse dont l'opération est conduite est la véritable cause de ce manque de symétrie. Le crâne, dit M. Topinard, ne se soumet pas de bonne grâce à ces manœuvres contre nature, sa nutrition en est profondément troublée; quelques sutures s'ossifient, le cerveau pousse de côté qui lui offre le moins de résistance; il ne faut pas davantage. Les pressions principales varient moins de siège qu'on ne le croirait, et ce qui cause

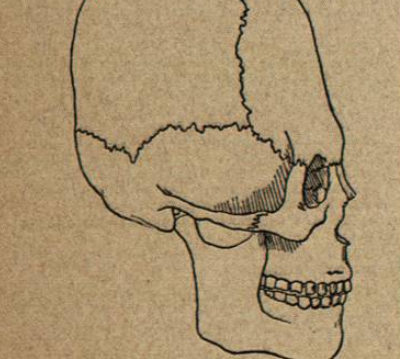


Fig. 7. — Déformation cunéiforme relevée (Indiens Natchez).

les variations dans chaque genre, c'est plutôt l'étendue de la surface pressée, son poids précis, l'intensité des pressions et contre-pressions qui s'opposent et les entraves que les compresses et bandes accessoires apportent au refoulement du crâne. Dans la première catégorie des déformations, les deux pressions principales ont porté, l'une sur toute la hauteur de l'occipital, l'autre sur tout le front. La déformation dite occipitale, de Lunier, qui donne au crâne un aspect vertical, est un des résultats de

les variations dans chaque genre, c'est plutôt l'étendue de la surface pressée, son poids précis, l'intensité des pressions et contre-pressions qui s'opposent et les entraves que les compresses et bandes accessoires apportent au refoulement du crâne.

Dans la première catégorie des déformations, les deux pressions principales ont porté, l'une sur toute la hauteur de l'occipital, l'autre sur tout le front. La déformation dite occipitale, de Lunier, qui donne au crâne un aspect vertical, est un des résultats de

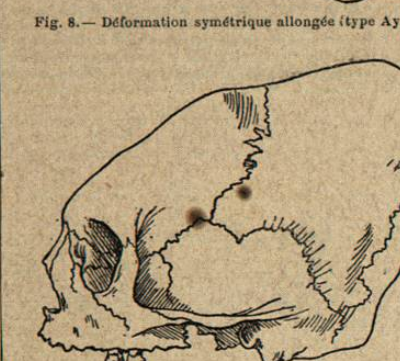


Fig. 8. — Déformation symétrique allongée (type Aymaras).

cette pratique; on l'observe chez les Puéblés et chez certains tribus des Vancouvers et de la Malaisie; on en considère comme un perfectionnement la déformation quadrangulaire de Morton, observée en Amérique. Ces deux déformations se produisent lorsque la pression sur l'occiput a été la plus forte; lorsqu'un contraire elle a prévalu sur le front, elle donne au crâne une forme élargie et plus ou moins élevée (déformation cunéiforme relevée de Gosse), caractéristique des Metches, des Natchez, des Chinooks, en Amérique, et des Taltiens. Une des variétés les plus célèbres de cette déformation est celle donnant lieu au crâne trilobé ou en triangle de l'île de Sarcidion, dans le golfe du Mexique; on la nomme aussi coriforme, et de bons exemples en sont fournis par les anciens crânes d'Ancon (Pérou).

Dans la seconde catégorie, la pression sur l'occiput s'est exercée exclusivement sur la région sous-occipitale ou même a été complètement supprimée; sous la pression exercée sur le front seul, la tête s'est allongée. La plupart du temps, une bande exerçait également une pression sur le sommet de la tête et produisait ainsi une bosse au niveau du bregma. Cette déformation, dite du courage chez les peuples qui l'employaient, se faisait remarquer par l'aplatissement du front allongé et rétroci; le plafond des orbites, déprimé, relevait les globes des yeux et les faisait saillir au dehors. On reconnaît, comme variétés de cette déformation : la cunéiforme couchée de Gosse, des Caraïbes, des Guaranis, des Vancouvers; la symétrique allongée de Morton, des anciens Aymaras, remarquable par sa forme régulière et cylindrique; la macrocéphalie de certains types des Philippines et de la Mélanésie qui se retrouve chez certains Aymaras; la macrocéphalie d'Europe, comprenant la variété dite annulaire de Foville, et la bilobée, que Lunier observa de nos jours dans les Deux-Sèvres.

Il est bon de s'arrêter un peu sur les déformations françaises, car elles ont donné lieu à de nombreux travaux intéressants depuis 1838, parmi lesquels il convient de citer en première ligne ceux de Foville, médecin des aliénés de Saint-Yves (Seine-et-Marne), et de Lunier, médecin à l'asile des aliénés de Niort (Deux-Sèvres). D'autres savants signalèrent des déformations analogues en divers points de la France, et l'on sait que, maintenant encore, cette déplorable coutume de la déformation artificielle du crâne n'a pas encore disparu partout et qu'elle est toujours florissante en certaines régions de l'Europe, même de France. Les enquêtes les plus consciencieuses furent faites pour remonter à l'origine de ces pratiques. Les uns en attribuent l'introduction aux Avars, qui firent des invasions du VI<sup>e</sup> siècle au VIII<sup>e</sup> siècle; d'autres en accusèrent les Huns; certains émirent l'opi-

nion qu'il fallait en rechercher l'origine chez les anciennes populations indo-caspennes, chez ces macrocéphales des Palus-Méotides dont les anciens auteurs font mention et dont on retrouve les restes dans les anciennes sépultures de ces régions.

Worsae a fait remarquer qu'au Nord aussi, dans la partie occupée par les Ciméres, la pratique de la déformation a été en usage. Nous avons vu qu'elle persistait dans la Belgique au XVI<sup>e</sup> siècle; or, au IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère, les Volks de la confédération des Belges, congénères des Ciméres, se fixèrent, les uns, les Tectosages, à Toulouse, les autres, les Arékomikes, à Nîmes, où ils s'étendirent et régnerent près de deux siècles. C'est sur le chemin qu'ils durent suivre ensemble par la Seine-inférieure, les Deux-Sèvres, la Creuse, le Tarn, la Garonne et le long des Pyrénées, que se retrouve précisément la coutume actuelle des coiffures et systèmes aboutissant à la déformation. On peut voir dans une victime du musée Broca un crâne macrocéphale de Santhravo, donné par M. Smisnow, dont la déformation n'est visiblement que frontale, et qu'on ne saurait distinguer de ceux des trois crânes voisins portant la variété frontale de la déformation dite toulousaine. Certes, la coiffure inconsciente, reste du procédé voulu par la tradition, a varié et dégénéré, mais le fait général persiste : l'allongement de la tête avec exhaussement, comme la précise Hippocrate.

D'autres anthropologistes, se rattachant à l'opinion de M. Lagneau, pensent que cette coutume proviendrait de populations osètes (Taifales) qui sont fixés dans le Poitou au VI<sup>e</sup> siècle. Cette opinion est basée sur le nom de calach employé dans les Deux-Sèvres pour désigner l'une des parties de la coiffure déformatrice.

Cette déformation annulaire, plus connue sous le nom de toulousaine, s'obtient par une bande pressant sur le front, s'appuyant sur la nuque, et amenant ainsi un étranglement de la partie moyenne du crâne, dont elle rejette la partie postérieure en arrière et en haut. Dans la bilobée, clinocéphale ou en besace, la bande

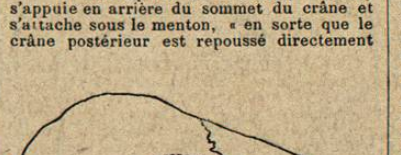


Fig. 9. — Déformation de certains Aymaras et de macrocéphales mélanésiens.

s'appuie en arrière du sommet du crâne et s'appuie sur le menton, de sorte que le crâne postérieur est repoussé directement

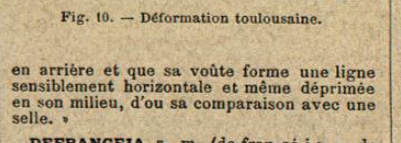


Fig. 10. — Déformation toulousaine.

en arrière et que sa voûte forme une ligne sensiblement horizontale et même déprimée en son milieu, d'où sa comparaison avec une selie.

DEFRANCIA s. m. (dé-fran-si-a — de Defrance, nom propre). Falcet. Broyzoaires fossiles dont les petits polyptères, formant des colonies simples, se retrouvent dans les terrains jurassiques. Les defrancia sont des bryozoaires cyclostomates de la famille des Fassicérides.

DEFREGER (Franz von), peintre allemand, né à Stronach, près Lienz (Tyrol), le 30 avril 1835. Sans éducation artistique, sans maître, il montra, tout jeune, un véritable talent pour la sculpture sur bois et le dessin, tout en travaillant aux champs. En 1860 seulement il entra dans l'atelier du sculpteur Stolz, à Inspruck; mais il le quitta bientôt pour aller couper de peinture, se rendit à Munich, fréquenta l'école d'art industriel, puis successivement l'atelier de Piloty et l'Académie. En 1863, il vint à Paris, où il passa plus d'un an, puis, en 1867, retourna auprès de Piloty. Dès lors, il acquit rapidement la renommée. Defregger est un peintre de genre, se plaisant surtout à représenter des scènes de son pays. Ce qui domine dans ses œuvres, c'est la bonne humeur, le naturel de l'expression, un sentiment poétique; ses types féminins sont d'une grande beauté. Parmi ses œuvres, très nombreuses, nous citerons : le Dernier Retour du forestier (1867); Speckbacher et son fils Andler (1869); la Deuxième (1871); les Braconniers (1871); le Deux Frères (1872); Chantier mendiant (1873); la

Madone (1873); la Dernière Levee, qui obtint un grand succès à l'exposition de l'Académie de Berlin en 1874, et son pendant : le Retour des Vancouvers, à la galerie nationale de Berlin); le Bénédicte et la Visite chez la Filleule, qui lui valurent une 3<sup>e</sup> médaille à l'Exposition universelle de Paris, en 1878; le Joueur de cithare; les Adieux de la Bergerie (galerie de Dresde); le Départ d'André Hoyer (galerie de Königsberg); le Kogher de Kogher (nouvelle pinacothèque de Munich, 1881); la Lettre d'amour; À la danse (1882); etc. En janvier 1883, il a été décoré de l'ordre du Mérite de Bavière.

DEFREMY (Charles-François), orientaliste français, né à Cambrai le 8 décembre 1822. — Il est mort à Saint-Valery-en-Caux le 18 août 1883. La vie tout entière de Defremy s'est écoulée dans l'étude, et nous ne pouvons que rendre hommage à son érudition sûre, à la sûreté de son jugement. L'histoire et la géographie furent toujours son domaine favori. Ses travaux dans cette branche de l'orientalisme dénotent une science consommée. L'année même où il termina, en collaboration avec M. S. de Siam, le premier volume du Recueil des Historiens des croisades (documents arabes), il fit paraître dans le Journal asiatique un mémoire où il démontre que Jérusalem fut occupée par les armées du khalife d'Égypte, non en 1099, mais en juillet 1098, c'est-à-dire just avant la prise de la ville par Godefroy de Bouillon. Vers cette époque sa santé commença à décliner. Malgré la faiblesse de sa vue et sa fatigue cérébrale, il donna, au Collège de France des leçons qui lui coûtèrent chacune des jours entiers de préparation. Dans les premiers jours de janvier 1882, un coup de sang le terrassa; à l'instant même où il se disposait à commencer son cours, des lors il ne se remit plus complètement; mais jusqu'à sa mort, le 18 août 1883, il assista aux séances de l'Institut. Il a laissé dans le monde de l'érudition la réputation d'un savant consciencieux et d'un travailleur de premier ordre.

DEFRICHEMENT s. m. — Encycl. Agric. La reconstitution du domaine forestier français empêche de songer chez nous à créer certaines étendues de bois; mais il n'en est pas de même dans les contrées où la civilisation n'a pas atteint le même développement. Nous devons à l'art de CHARLES quelques engins employés pour les défrichements de vastes terrains, et nous mentionnons au chapitre de l'application de cet exploit à l'arrachement des souches et des racines. En Australie et en Nouvelle-Zélande, on emploie, pour abattre les taillis à défricher, la machine Mac Laughlin, sorte de machine manœuvrée par deux chevaux, et dont les roues font rapidement tourner, par un système d'engrenages coniques, un disque d'acier aiguisé, qui peut couper des troncs de 0,07 à 0,10 m. de diamètre, selon la qualité du bois.

DEGAS (Hilaire-Germain-Edgard), peintre, sculpteur et graveur français, né à Paris le 19 juillet 1834. Entré à l'École des Beaux-Arts le 6 avril 1855, M. Degas y devint l'élève de M. Lamoignon. Son début au Salon date de 1865. Il avait exposé une Scène de guerre au moyen âge, pastel qui ne remporta pas un succès. En 1866, on vit de lui une Scène de steeple-chase; en 1867, des Portraits de famille; en 1868, un portrait de Mlle E. F., dans les baignes; en 1869, et au pastel, en 1870, des Portraits à l'huile ou au pastel. A partir de ce moment, l'artiste ne prit plus part aux Salons et on ne le rencontra guère que ses œuvres qu'aux expositions organisées par les impressionnistes. Dès la première, qui eut lieu en 1874 chez Nadar, l'artiste se plaça à la tête de l'école nouvelle. « Le plus remarquable des artistes qui ont pris part à cette manifestation indépendante, dit M. Claretie, est M. Degas, dont les intérieurs de théâtre, de cafés, concerts, les foyers d'opéra, les vues de cirque, les blanchisseries sont étonnantes de vérité scrupuleuse. Mais M. Degas, artiste de race, fait l'effet d'un défrôlé. Il guerroit contre les bryozoaires de M. Lamoignon? N'est-il pas d'ailleurs élève de M. Lamoignon? Aux expositions suivantes des impressionnistes en 1876, 1878, 1879, 1880, l'artiste s'imposait à l'attention par ses études de danseuses, de ballerines, d'une compréhension profonde, d'une compréhension souple et vraiment magistrale. A l'exposition des impressionnistes de 1880, M. Degas, philosophe à la Baudelaire, exposait, outre quelques Portraits de artistes, de ce Kiral, Knobloch, Abadie, une statuette en cire, Petite danseuse de quatorze ans. Le morceau est achevé, a dit M. Paul Mantz, et avouons-le tout de suite, le résultat est presque effrayant... que reste-t-il donc à la petite danseuse? La vérité singulière du mouvement général, l'instructive laideur d'un visage où tous les vices impriment leurs détestables promesses. Le spectacle n'est pas sans éloquence, mais il est troublant. » Deux Vues de courses, exposées à la galerie Petit, en décembre 1884 montraient M. Degas revenu aux scènes hippiques vers lesquelles il s'était senti porté de préférence depuis le moment même de ses débuts. « Ce sont ces morceaux de premier ordre », dit le critique de l'Voltaire s et il ajoute : « Dans l'art contemporain, M. Degas

compte comme une personnalité; sa méthode particulière d'interpréter la nature, sa sincérité dans l'observation, son admirable accord du plein air, mis en bonne place dans l'estime des connaisseurs. Au biltzema Salon des impressionnistes, en 1886, M. Degas reparait et M. Roger Marx s'exprime ainsi à son sujet : « Aucune réputation n'est plus solidement assise que celle de M. Degas et les amateurs approuvent d'autant plus d'empressement à rechercher ses œuvres que l'artiste, très exigeant envers lui-même, produit fort peu. Les Modistes et les Nus qu'on voit de lui accusent jusqu'à l'évidence les qualités qui font les succès durables : vision pénétrante, science de la forme, précision du dessin, tout vient à souhait rehausser le charme de cette interprétation individuelle de la nature. » M. Degas a gravé aussi à l'eau-forte, à l'aquatint, à la pointe sèche, et ses essais lui ont parfois servi de dessous pour ses pastels. On lui doit plusieurs portraits de Manet, une Sortie de bain, une Jeune femme visitant la Louvre. Il a encore exécuté différentes lithographies, des Chanteuses de café-concert, Danseuses et des estampes d'une espèce particulière, dont on ne peut guère obtenir qu'une ou deux épreuves, et qui représentent des sujets nocturnes ou des scènes de collines.

DÉGAUCHISSEUSE s. f. Machine servant à dégaucher, à dresser la surface des pièces de bois et des planches brutes. La dégauchisseuse diffère des machines à raboter en ce qu'elle exécute un parement parfaitement plan, quelle que soit la forme primitive, plus ou moins régulière.

DEGERIA s. f. (de-jé-ri-a — de Geer, nom propre). Zool. Genre d'insectes orthoptères, sous-ordre des Thyranoropes, famille des Podurides, au corps allongé, divisé en segments distincts et inégaux; leurs antennes ont quatre articles, et les nombreux poils qui recouvrent tout le corps, sont classés dans l'espèce type, la degeria des neiges (degeria nivida) est une petite podure noire, qu'on rencontre sautant sur la neige des hautes montagnes de l'Europe.

Dégénérescence et criminalité, essai physiologique, par M. Ch. Féré (1885, in-8°). M. Féré admet, comme les autres écrivains des écoles positivistes de criminologie, que le crime et la folie se tiennent indissolublement par leur caractère commun de fatalité originelle et qu'ils ne sont séparés que par les préjudés sociaux. Mais il explique à sa manière le lien physiologique qui les unit. Ce sont pour lui deux espèces d'un même genre, qui est la dégénérescence. Il appuie cette thèse sur les faits qui montrent, d'une part, la criminalité associée aux dégénérescences physiques et psychiques, et d'autre part, la criminalité et les dégénérescences provenant d'une hérédité commune. Il repousse la théorie atavique du crime et soutient, contre M. Lombroso, que le type criminel n'est pas suffisamment défini, ni séparé des types qu'on peut considérer comme normaux. Il ne peut accéder à M. Tarde que le type criminel puisse être considéré comme un type professionnel, parce que la criminalité, telle qu'il ne constitue pas « un mode d'activité sociale analogue à celui qui entre dans une profession quelconque ». Quant à la distinction établie par M. Garofalo entre l'anomalie psychologique du criminel et celle de l'aliéné, elle est, à ses yeux, « purement hypothétique » et ne repose sur « aucun fait objectif ».

M. Féré montre comment la criminalité et la folie, liées par une parenté évidente, sont subordonnées en leur développement aux mêmes conditions sociales. Chaque progrès de la civilisation suppose un effort nouveau d'adaptation au milieu; chaque effort nouveau d'adaptation est une cause nouvelle d'épuisement; qui se manifeste toujours avec plus d'intensité sur les individus les plus affaiblis. De l'épuisement nerveux résulte l'incapacité de l'effort soutenu, et, par suite, la déchéance, non seulement de l'individu, mais de la race, laquelle a subi l'impitoyable progrès de la dégénérescence. Ainsi s'explique la paresse si particulière aux dégénérés de tout ordre, fous moraux, criminels, etc. « Comme il faut à ces sujets non seulement des aliments pour soutenir leur existence, mais encore des excitants spéciaux pour relever leur vitalité défaillante, la nécessité s'impose à eux de s'entretenir aux dépens d'eux-mêmes, au lieu de s'entretenir au profit de la collectivité. »

M. Degoorge (Charles-Jean-Marie), graveur en médailles et statuaire français, né à Lyon le 31 mars 1837. Il est élève de Duret, Flaminio, Jouffroy et Chabrol. Entré à l'École des Beaux-Arts en 1856, il obtint en 1866 le prix de Rome pour la gravure en médailles avec une intéressante composition, la France protégeant l'Algérie. Il débuta au Salon de 1864 par deux médaillons de bronze. En 1870, il envoya un buste de Duret, acheté par l'État et qui figure au musée du Luxembourg. Le Jeune Florentin, la Jeune Vénitienne du XVI<sup>e</sup> siècle (bustes en bronze), lui valurent en 1872 une deuxième médaille. Le ministre lui commanda alors pour l'Institut le buste en marbre de Stanislas Julien (1874). Au Salon de 1875, la Jeunesse d'Aristote, œuvre remarquable, valut à l'artiste une 1<sup>re</sup> médaille. Citons encore parmi les œuvres importantes de M. Degoorge : un beau Buste de femme en marbre (1876); le buste en bronze d'Henri Regnaud (1876); une Tête d'étude en marbre (1879); Portrait, buste en terre cuite (1880); le modèle de la statue d'Hippolyte Flandrin, pour la ville de Lyon (1883); le portrait de M. Georges Claretie, buste en marbre (1884). Depuis cette époque, de grands travaux exécutés dans les monuments publics ont élargi le champ de son œuvre. M. Degoorge a exécuté, entre autres, le Fronton dans la cour d'honneur de la Bibliothèque nationale, et quatre statues de marbre pour la fontaine de la place des Jacobins, à Lyon (Philibert Delorme, Coston, Gérard Andrau et Hippolyte Flandrin). Malgré ses prétentions, bien justifiées d'ailleurs, à la grande statuaire, M. Degoorge n'a pas abandonné la cause première de ses succès, la gravure en médailles; il a produit également en ce genre des œuvres fort remarquables : une Médaille pour la chambre de commerce de Bordeaux; une autre Médaille représentant la France éclairant ses enfants (1877); Une médaille commémorative de la construction de l'église Sainte-Étienne de Montrouge; enfin, une Médaille pour la Société des amis des Arts de Lyon (1880). A l'Exposition universelle de 1878, M. Degoorge a obtenu une 2<sup>e</sup> médaille, et en 1880, il a reçu le croix de la Légion d'honneur.

DÉGER (Ernest), peintre allemand, né à Bochum le 27 novembre 1830. — Il est mort à Dusseldorf le 27 janvier 1885. Depuis le plus et arrive plus vite à l'épuisement. Pourquoi le suicide et l'homicide vont-ils de pair? Parce que les conditions qui donnent naissance à des individus incapables de supporter leur propre sort doivent naturellement produire à une certaine catégorie d'individus incapables de s'adapter à une association quelconque. On ne peut, selon notre auteur, séparer d'une façon indiscutable le criminel de l'aliéné, ou du dégénéré, ni même de l'homme réputé sain. Nulle ligne de démarcation précise entre la raison et la folie, entre la folie et le crime. Par conséquent, nulle distinction à établir devant un tribunal entre le criminel moralement responsable et celui qui ne l'est pas. La société ne doit connaître que des nuisibles de diverses catégories. Les nuisibles, aliénés ou criminels, ne méritent pas sa haine; mais elle doit, si elle ne veut point voir précipiter sa propre décadence, se prémunir indistinctement contre eux et les mettre hors d'état de nuire. D'après cette vue, toutes les applications du principe de fraternité qui constituerait des primes aux dégénérés et aux incapables sont à repousser et à condamner absolument. « La charité s'étendant à toutes les peines et à toutes les misères cesse d'être utile à la société et à l'espèce, elle ne fait que favoriser leur dégénérescence. » M. Féré voudrait que la réparation des conséquences du crime se fit aux dépens de la société; ce serait un acte de justice envers la victime, qui, remplissant ses devoirs sociaux, doit être assurée contre tout risque; ce serait en même temps la meilleure mesure préventive du crime. Chaque citoyen ayant à payer une part de cette réparation comprendrait plus directement l'utilité de concourir par lui-même, dans la mesure de ses forces disponibles, à la prévention des nuisances de tout ordre, c'est-à-dire à la prévention des dégénérescences. « Que devient la répression, quel sens prend-elle dans le système de M. Féré? Il n'admet pas la peine de mort. La société, dit-il, n'a pas le droit de supprimer les nuisibles, quels qu'ils soient, parce qu'elle ignore leur évolution ultérieure. Mais elle a le droit de les tenir en tutelle, jusqu'à ce que la réparation soit complétée, qu'ils ne constituent plus une menace de danger pour la sécurité générale, perpétuellement s'ils sont insolvable et définitivement improductifs. La criminalité étant, comme la folie, une forme de dégénérescence, doit être traitée comme la folie, par un traitement médical. Le meilleur traitement de l'une et de l'autre paraît être, d'après l'expérience, l'assistance par le travail et par l'éducation professionnelle dans l'isolement. »

le plus et arrive plus vite à l'épuisement. Pourquoi le suicide et l'homicide vont-ils de pair? Parce que les conditions qui donnent naissance à des individus incapables de supporter leur propre sort doivent naturellement produire à une certaine catégorie d'individus incapables de s'adapter à une association quelconque.

On ne peut, selon notre auteur, séparer d'une façon indiscutable le criminel de l'aliéné, ou du dégénéré, ni même de l'homme réputé sain. Nulle ligne de démarcation précise entre la raison et la folie, entre la folie et le crime. Par conséquent, nulle distinction à établir devant un tribunal entre le criminel moralement responsable et celui qui ne l'est pas. La société ne doit connaître que des nuisibles de diverses catégories. Les nuisibles, aliénés ou criminels, ne méritent pas sa haine; mais elle doit, si elle ne veut point voir précipiter sa propre décadence, se prémunir indistinctement contre eux et les mettre hors d'état de nuire. D'après cette vue, toutes les applications du principe de fraternité qui constituerait des primes aux dégénérés et aux incapables sont à repousser et à condamner absolument. « La charité s'étendant à toutes les peines et à toutes les misères cesse d'être utile à la société et à l'espèce, elle ne fait que favoriser leur dégénérescence. » M. Féré voudrait que la réparation des conséquences du crime se fit aux dépens de la société; ce serait un acte de justice envers la victime, qui, remplissant ses devoirs sociaux, doit être assurée contre tout risque; ce serait en même temps la meilleure mesure préventive du crime. Chaque citoyen ayant à payer une part de cette réparation comprendrait plus directement l'utilité de concourir par lui-même, dans la mesure de ses forces disponibles, à la prévention des nuisances de tout ordre, c'est-à-dire à la prévention des dégénérescences.

« Que devient la répression, quel sens prend-elle dans le système de M. Féré? Il n'admet pas la peine de mort. La société, dit-il, n'a pas le droit de supprimer les nuisibles, quels qu'ils soient, parce qu'elle ignore leur évolution ultérieure. Mais elle a le droit de les tenir en tutelle, jusqu'à ce que la réparation soit complétée, qu'ils ne constituent plus une menace de danger pour la sécurité générale, perpétuellement s'ils sont insolvable et définitivement improductifs. La criminalité étant, comme la folie, une forme de dégénérescence, doit être traitée comme la folie, par un traitement médical. Le meilleur traitement de l'une et de l'autre paraît être, d'après l'expérience, l'assistance par le travail et par l'éducation professionnelle dans l'isolement. »

DEGERFELD-SCHONBURG (Auguste-François-Jean-Christophe), général autrichien, né à Gross-Kanischa (Hongrie) le 10 décembre 1798. — Il est mort à Altmünster, près Gmunden, le 5 décembre 1876. Il était membre à vie de la Chambre des seigneurs d'Autriche et conseiller intime du gouvernement.

DEGEUR (Charles-Jean-Marie), graveur en médailles et statuaire français, né à Lyon le 31 mars 1837. Il est élève de Duret, Flaminio, Jouffroy et Chabrol. Entré à l'École des Beaux-Arts en 1856, il obtint en 1866 le prix de Rome pour la gravure en médailles avec une intéressante composition, la France protégeant l'Algérie. Il débuta au Salon de 1864 par deux médaillons de bronze. En 1870, il envoya un buste de Duret, acheté par l'État et qui figure au musée du Luxembourg. Le Jeune Florentin, la Jeune Vénitienne du XVI<sup>e</sup> siècle (bustes en bronze), lui valurent en 1872 une deuxième médaille. Le ministre lui commanda alors pour l'Institut le buste en marbre de Stanislas Julien (1874). Au Salon de 1875, la Jeunesse d'Aristote, œuvre remarquable, valut à l'artiste une 1<sup>re</sup> médaille. Citons encore parmi les œuvres importantes de M. Degoorge : un beau Buste de femme en marbre (1876); le buste en bronze d'Henri Regnaud (1876); une Tête d'étude en marbre (1879); Portrait, buste en terre cuite (1880); le modèle de la statue d'Hippolyte Flandrin, pour la ville de Lyon (1883); le portrait de M. Georges Claretie, buste en marbre (1884). Depuis cette époque, de grands travaux exécutés dans les monuments publics ont élargi le champ de son œuvre. M. Degoorge a exécuté, entre autres, le Fronton dans la cour d'honneur de la Bibliothèque nationale, et quatre statues de marbre pour la fontaine de la place des Jacobins, à Lyon (Philibert Delorme, Coston, Gérard Andrau et Hippolyte Flandrin). Malgré ses prétentions, bien justifiées d'ailleurs, à la grande statuaire, M. Degoorge n'a pas abandonné la cause première de ses succès, la gravure en médailles; il a produit également en ce genre des œuvres fort remarquables : une Médaille pour la chambre de commerce de Bordeaux; une autre Médaille représentant la France éclairant ses enfants (1877); Une médaille commémorative de la construction de l'église Sainte-Étienne de Montrouge; enfin, une Médaille pour la Société des amis des Arts de Lyon (1880). A l'Exposition universelle de 1878, M. Degoorge a obtenu une 2<sup>e</sup> médaille, et en 1880, il a reçu le croix de la Légion d'honneur.

DÉGLAÇAGE s. m. (dé-gla-sa-ge), action de déglacer. Enlèvement de la glace qui s'est formée sur les voies publiques.

— Encycl. Depuis 1880, on remplace le déglacage manuel, en transformant sur place la glace en neige gelée, d'une manière qui se traduit en l'emploi de basses températures. Une partie de chlorure de sodium (sel marin) et deux parties de glace forment un liquide qui ne se solidifie pas, même à une température de 20 au-dessous du zéro, il suffit donc de jeter, sur les voies publiques, une certaine quantité de sel, dont la circulation des voitures et des piétons favorise l'action, 200 grammes de sel par mètre carré fondent une couche de glace de 0 m. 04 à 0 m. 03 d'épaisseur; on peut arriver à dissoudre une épaisseur de glace de 0 m. 15 à 0 m. 20, en balayant la boue produite par un premier repassage de sel, et en procédant à un second saupoudrage; 100 grammes par mètre carré liquéfient pendant les chocs laissés par le piétoage. Pendant l'hiver si rigoureux de 1880, on a déglacé à Paris 175.000 mètres carrés de voie avec 25.000 kilogr. de sel.

DÉGLOBULISATION s. m. (de-glo-bu-li-ti-sa-tion — du préfixe privatif dé-, et de globule). Diminution progressive des globules rouges dans le sang des anémiques.

DÉGOUVE-DENUENQUES (Edouard-Albert-François-Joseph), administrateur français, né à Douai le 16 août 1810. — Il est mort à Compiègne le 4 mai 1878.

On donne le nom de dégrèvement à toute diminution de taxe ou d'impôt. Le dégrèvement peut être particulier, c'est-à-dire ne porter que sur les contributions d'un contribuable; ou général, c'est-à-dire porter sur les impôts de la masse des citoyens. Dans le premier cas, il est accordé par voie administrative, à la suite de réclamations individuelles, et prend le nom de décharge ou réduction, remise ou modération; dans le second cas, le dégrèvement est une mesure d'ensemble votée par le Parlement. Dès 1871, le gouvernement de la République, forcé de liquider la situation désastreuse léguée par le second Empire, dut chercher dans de nouveaux impôts de la masse des citoyens, dans les premiers cas, il est accordé par voie administrative, à la suite de réclamations individuelles, et prend le nom de décharge ou réduction, remise ou modération; dans le second cas, le dégrèvement est une mesure d'ensemble votée par le Parlement. Dès 1871, le gouvernement de la République, forcé de liquider la situation désastreuse léguée par le second Empire, dut chercher dans de nouveaux impôts de la masse des citoyens, dans les premiers cas, il est accordé par voie administrative, à la suite de réclamations individuelles, et prend le nom de décharge ou réduction, remise ou modération; dans le second cas, le dégrèvement est une mesure d'ensemble votée par le Parlement. Dès 1871, le gouvernement de la République, forcé de liquider la situation désastreuse léguée par le second Empire, dut chercher dans de nouveaux impôts de la masse des citoyens, dans les premiers cas, il est accordé par voie administrative, à la suite de réclamations individuelles, et prend le nom de décharge ou réduction, remise ou modération; dans le second cas, le dégrèvement est une mesure d'ensemble votée par le Parlement. Dès 1871, le gouvernement de la République, forcé de liquider la situation désastreuse léguée par le second Empire, dut chercher dans de nouveaux impôts de la masse des citoyens, dans les premiers cas, il est accordé par voie administrative, à la suite de réclamations individuelles, et prend le nom de décharge ou réduction, remise ou modération; dans le second cas, le dégrèvement est une mesure d'ensemble votée par le Parlement. Dès 1871, le gouvernement de la République, forcé de liquider la situation désastreuse léguée par le second Empire, dut chercher dans de nouveaux impôts de la masse des citoyens, dans les premiers cas, il est accordé par voie administrative, à la suite de réclamations individuelles, et prend le nom de décharge ou réduction, remise ou modération; dans le second cas, le dégrèvement est une mesure d'ensemble votée par le Parlement. Dès 1871, le gouvernement de la République, forcé de liquider la situation désastreuse léguée par le second Empire, dut chercher dans de nouveaux impôts de la masse des citoyens, dans les premiers cas, il est accordé par voie administrative, à la suite de réclamations individuelles, et prend le nom de décharge ou réduction, remise ou modération; dans le second cas, le dégrèvement est une mesure d'ensemble votée par le Parlement. Dès 1871, le gouvernement de la République, forcé de liquider la situation désastreuse léguée par le second Empire, dut chercher dans de nouveaux impôts de la masse des citoyens, dans les premiers cas, il est accordé par voie administrative, à la suite de réclamations individuelles, et prend le nom de décharge ou réduction, remise ou modération; dans le second cas, le dégrèvement est une mesure d'ensemble votée par le Parlement. Dès 1871, le gouvernement de la République, forcé de liquider la situation désastreuse léguée par le second Empire, dut chercher dans de nouveaux impôts de la masse des citoyens, dans les premiers cas, il est accordé par voie administrative, à la suite de réclamations individuelles, et prend le nom de décharge ou réduction, remise ou modération; dans le second cas, le dégrèvement est une mesure d'ensemble votée par le Parlement. Dès 1871, le gouvernement de la République, forcé de liquider la situation désastreuse léguée par le second Empire, dut chercher dans de nouveaux impôts de la masse des citoyens, dans les premiers cas, il est accordé par voie administrative, à la suite de réclamations individuelles, et prend le nom de décharge ou réduction, remise ou modération; dans le second cas, le dégrèvement est une mesure d'ensemble votée par le Parlement. Dès 1871, le gouvernement de la République, forcé de liquider la situation désastreuse léguée par le second Empire, dut chercher dans de nouveaux impôts de la masse des citoyens, dans les premiers cas, il est accordé par voie administrative, à la suite de réclamations individuelles, et prend le nom de décharge ou réduction, remise ou modération; dans le second cas, le dégrèvement est une mesure d'ensemble votée par le Parlement. Dès 1871, le gouvernement de la République, forcé de liquider la situation désastreuse léguée par le second Empire, dut chercher dans de nouveaux impôts de la masse des citoyens, dans les premiers cas, il est accordé par voie administrative, à la suite de réclamations individuelles, et prend le nom de décharge ou réduction, remise ou modération; dans le second cas, le dégrèvement est une mesure d'ensemble votée par le Parlement. Dès 1871, le gouvernement de la République, forcé de liquider la situation désastreuse léguée par le second Empire, dut chercher dans de nouveaux impôts de la masse des citoyens, dans les premiers cas, il est accordé par voie administrative, à la suite de réclamations individuelles, et prend le nom de décharge ou réduction, remise ou modération; dans le second cas, le dégrèvement est une mesure d'ensemble votée par le Parlement. Dès 1871, le gouvernement de la République, forcé de liquider la situation désastreuse léguée par le second Empire, dut chercher dans de nouveaux impôts de la masse des citoyens, dans les premiers cas, il est accordé par voie administrative, à la suite de réclamations individuelles, et prend le nom de décharge ou réduction, remise ou modération; dans le second cas, le dégrèvement est une mesure d'ensemble votée par le Parlement. Dès 1871, le gouvernement de la République, forcé de liquider la situation désastreuse léguée par le second Empire, dut chercher dans de nouveaux impôts de la masse des citoyens, dans les premiers cas, il est accordé par voie administrative, à la suite de réclamations individuelles, et prend le nom de décharge ou réduction, remise ou modération; dans le second cas, le dégrèvement est une mesure d'ensemble votée par le Parlement. Dès 1871, le gouvernement de la République, forcé de liquider la situation désastreuse léguée par le second Empire, dut chercher dans de nouveaux impôts de la masse des citoyens, dans les premiers cas, il est accordé par voie administrative, à la suite de réclamations individuelles, et prend le nom de décharge ou réduction, remise ou modération; dans le second cas, le dégrèvement est une mesure d'ensemble votée par le Parlement. Dès 1871, le gouvernement de la République, forcé de liquider la situation désastreuse léguée par le second Empire, dut chercher dans de nouveaux impôts de la masse des citoyens, dans les premiers cas, il est accordé par voie administrative, à la suite de réclamations individuelles, et prend le nom de décharge ou réduction, remise ou modération; dans le second cas, le dégrèvement est une mesure d'ensemble votée par le Parlement. Dès 1871, le gouvernement de la République, forcé de liquider la situation désastreuse léguée par le second Empire, dut chercher dans de nouveaux impôts de la masse des citoyens, dans les premiers cas, il est accordé par voie administrative, à la suite de réclamations individuelles, et prend le nom de décharge ou réduction, remise ou modération